



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1094/2022  
Date de la séance du CE : 26 octobre 2022  
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice  
N° d'affaire : 2016.JGK.3831  
Classification : Non classifié

## **Modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (2ème partie) Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'intérieur et de la justice, arrête :

La Direction de l'intérieur et de la justice est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (2ème partie). La procédure de consultation dure jusqu'au 27 janvier 2023.

**Au nom du Conseil-exécutif**



Christoph Auer  
Chancelier

Destinataires  
– Direction de l'intérieur et de la justice  
– Chancellerie d'Etat  
–